

RINOL-EP-QC483AS

APPRÊT ÉPOXY CONDUCTEUR À BASE D'EAU

RINOL

1 Informations générales

Description et utilisation du produit

RINOL EP-QC483 AS est un composé de revêtement bicomposant prêt à l'emploi, sans solvant, conducteur, dispersé dans l'eau, destiné à la fabrication de l'apprêt conducteur pour les systèmes RINOL QCR AST, qui sont basés sur une résine époxy sans solvant.

Une fois mélangé avec le durcisseur approprié, il agit comme un apprêt conducteur pour les systèmes de revêtement RINOL QCR AST lorsqu'il est utilisé avec la couche de base conductrice RINOL EP QC 547.

Systèmes RINOL

RINOL EP-QC483 AS est l'apprêt conducteur pour les systèmes RINOL :

- RINOLQCR AST
- RINOLQCR2 AST

2 Instructions de pose

Préparation du substrat

RINOL EP-QC483 AS doit être appliqué sur une couche de ragréage très plane, non poncée et à pores fermés. Le revêtement conducteur doit être appliqué dans les 24 heures suivant l'application de la couche précédente. Le support doit être propre et exempt d'agents de démoulage.

Il est important de vérifier si le substrat est à pores ouverts ou poreux, car des bulles et des pores peuvent se former dans le revêtement dans ces cas-là. Le fabricant doit vérifier ce point et y remédier si nécessaire.

Tout d'abord, des bandes de cuivre sont collées sur le substrat préparé et reliées à la liaison équipotentielle par un électricien.

Il est important de veiller à ce que le RINOL EP QC483 n'entre pas en contact avec des matériaux contenant du silicone ou d'autres substances susceptibles d'interférer avec la réaction, que ce soit avant ou pendant la phase de durcissement.

Traitement

Le produit est fourni dans des récipients à deux composants dans les proportions exactes pour le mélange.

Avant le traitement, le matériau doit être chauffé à au moins la température ambiante (c'est-à-dire la température de la pièce et du sol).

Vider entièrement le composant A dans le composant B, qui doit déjà avoir été brièvement mélangé, puis homogénéiser le mélange à l'aide d'un agitateur mécanique pendant environ 2 à 3 minutes. Évitez d'introduire de l'air dans le processus d'agitation. Versez le mélange dans un autre récipient et remuez brièvement à nouveau.

Versez RINOL-EP-QC483 AS sur la surface à recouvrir, en l'étalant en couche très fine à l'aide d'une raclette en caoutchouc (consommation : environ 100 à 150 g/m²). La zone est ensuite roulée à l'aide d'un rouleau en tissu à poils courts. Afin d'obtenir une conductivité efficace et uniforme ainsi qu'un durcissement parfait, la couche conductrice doit être répartie de manière homogène. Il est strictement interdit d'ajouter du sable ou des agents flottants au mélange. Veuillez ne pas disperser de sable siliceux sur le revêtement conducteur. Les instructions de pose pour RINOL QCR AST doivent être respectées.

Réélaboration

Le revêtement suivant doit être appliqué à une température de 20 °C dans les 24 heures, en prenant soin de ne pas poncer la couche conductrice RINOL EP-QC483 AS.



Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (23 °C)	environ 1,2 g/cm ³
2	Dimensions relatives à la taille de l'unité emballée(récipient à 2 composants)	18 kg
3	Couleur	noir
4	Durée de conservation/stockage	6 mois à une température comprise entre 5 et 20 °C. Veuillez toujours conserver le produit à une température supérieure à 0 °C et à l'abri de la lumière directe du soleil (même pendant le transport).

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance à l'arrachement de l'adhésif (DIN ISO 4624)	> 1,5N/mm ²
2	Résistance à la terre	à partir de 2 x10 ⁴ ohms

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Temps de traitement (20 °C)	Environ 20 à 25 minutes
2	Traitement/matériau/température ambiante	15–25 °C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, même pendant la pose et le durcissement)
3	Consommation de matériaux	Consommation de 300 à 500 g/m ² , variable en fonction du support.
4	Peut être piétiné (20 °C)	après 12 à 15 heures
5	Peut être piétiné (20 °C/humidité relative humidité relative de 50 %)	dans les 12 à 24 heures
6	Couche suivante (20 °C)	dans un délai de 8 à 24 heures

Mesures de sécurité

Pour obtenir des informations sur la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité correspondante et à la réglementation relative aux produits chimiques concernant la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Veuillez porter des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité pendant le traitement.

Le contact cutané avec les résines liquides peut nuire à la santé et provoquer

RINOLEP-QC483AS

APPRÊT ÉPOXY CONDUCTEUR À BASE D'EAU



des allergies.

Vous trouverez des informations sur les possibilités de superposition et l'application des produits RINOL dans le guide technique RINOL.

Remarque

Les valeurs spécifiées sont approximatives et ont été déterminées par nos soins. Ils ne constituent pas des propriétés garanties. Par conséquent, aucune responsabilité ne peut être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Les résines EP ne sont généralement pas stables à long terme au niveau de la couleur lorsqu'elles sont exposées aux rayons UV et aux intempéries.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est également très importante.

En règle générale, les réactions chimiques sont plus lentes à basse température. Cela prolonge le temps de retouche et le délai avant que le sol puisse être piétiné.

Une viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont accélérées, ce qui réduit le temps de retouche et le temps nécessaire avant de pouvoir marcher sur le sol.

Le matériau doit généralement être protégé contre toute exposition à l'eau pendant le traitement. De plus, il est nécessaire de le protéger de toute exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures après l'application (à 20 °C). Pendant cette période, l'exposition à l'eau (par exemple, la rosée ou la condensation) peut entraîner un blanchiment (formation de carbamate) à la surface, ou la surface peut devenir collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements ultérieurs.

En règle générale, protégez l'appareil contre la pénétration d'humidité par l'arrière, y compris pendant son utilisation.

Remarque juridique :

Les données techniques relatives aux produits de l'entreprise ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions concernant l'utilisation de ces produits sont fournies sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la Société. Il incombe au client de déterminer si les produits sont adaptés à l'application prévue et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Les erreurs d'impression, les erreurs, les erreurs de traduction et les modifications sont réservées. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais d'application, si nécessaire, dans la limite de ses capacités. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813, « Mortiers de ragréage, matériaux de ragréage et chapes – Caractéristiques et exigences » (janvier 2003), spécifie les exigences relatives aux mortiers de ragréage utilisés dans les constructions de sols intérieurs. La norme couvre également les revêtements et les mastics en résine synthétique. Les produits conformes à cette norme sont munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo	
10 ¹ EN 13813 SR-B1,5 -IR4	
Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures conformes aux fiches techniques)	
Comportement au feu :	B _{FL-S} 1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance à la traction :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation acoustique aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance aux produits chimiques :	NPD ²

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé.

-2) NPD = Performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée.

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de revêtement de sol soumis à des contraintes mécaniques, ainsi que les produits qui les composent, doivent être conformes à la norme DIN EN 1504-2 et satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2, « Produits et systèmes pour la protection et l'entretien des structures en béton – Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour le béton », spécifie les exigences relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », imprégnation et revêtement. La fiche technique correspondante est disponible sur demande.

Règlement européen 2004/42 (directive Decopaint)

La teneur maximale en COV (catégorie de produit IIA/j, type SB) autorisée par le règlement européen 2004/42 est de 500 g/l (limite en 2010) dans l'état prêt à l'emploi. La teneur maximale en COV du RINOL EP QC 715 prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.